# QUIZ « C’est à eux de payer »

Les questions ont été soumises par : Action Dignité, ATTAJ, ATTAM, le MÉPAL et les autres questions sont tirées du document 10 milliards de solutions.

## Fiscalité et revenus de l’État en baisse et Concentration des richesses

1. Quelle taxe le gouvernement québécois a-t-il aboli en 2011 ?
2. L’impôt aux particuliers
3. **La taxe sur le capital des institutions financières**
4. La TVQ
5. En 2011, laquelle de ces catégories s’est vue offrir une diminution de ses taxes totalisant 600 millions par année ?
6. la classe moyenne
7. les PME
8. **les banques et les compagnies d’assurance**

Précision : En abolissant la taxe sur le capital des institutions financière en 2011, dont les banques, le gouvernement libéral a volontairement privé l’État québécois d’au moins 600 millions de dollars par année; ce sont 600 millions de moins pour financer nos services publics. Pourtant, les banques ne constituent pas un secteur économique en difficultés, comme en témoignent les nombreux profits record des dernières années !

1. Les gouvernements parlent souvent de baisser les impôts pour la classe moyenne. Lequel des 4 paliers d’imposition a vu son taux diminuer au fil des ans ?
2. 0 – 41 095 $
3. 41095 – 82190 $
4. 82190 $ -100 000 $
5. **100 000 $ et plus**

Oui ! C’est le taux qui s’applique aux plus hauts revenus, soient ceux des plus riches, qui a le plus diminué, passant de 33 % à 25.75 % ! Pendant ce temps, le premier palier, de 0 à 41 095 $ a augmenté de 13 à 16 %! [[1]](#footnote-1)

1. On entend souvent dire que la fraude coûte cher à l’État. Mais qui sont généralement les fraudeurs ?
	1. Les personnes qui reçoivent de l’aide sociale
	2. **Les plus riches**
	3. Les travailleurs et travailleuses accidentéEs

Précision : Les revenus que l’État perd par la fraude par l’évasion fiscale représente 3,5 milliards par année (en comparaison avec 86 millions pertes à l’aide sociale). DONC, LES PLUS RICHES FRAUDENT ENCORE PLUS.

1. Qui profitent des paradis fiscaux pour éviter de remettre des milliards de dollars dans les coffres de l’État ?
	1. **les grandes entreprises**
	2. les personnes assistées sociales
	3. les aînéEs
	4. les travailleurs et travailleuses des classes pauvre et moyenne

Pour profiter des paradis fiscaux, il faut avoir les moyens de le faire !

1. En 2014, avec des profits de près de 34 milliards, combien de ces profits sont-ils retournés dans les coffres de l’État (différents gouvernements canadiens)?
2. **8 milliards**
3. 16, 5 milliards
4. 20 milliards
5. Lequel de ces types de revenus n’est pas imposé à 100 %
6. les revenus de travail (paie des travailleurs et travailleuses)
7. la part employeur des cotisations au régime d’assurances médicament collectives des travailleurs/euses
8. la prestation universelle pour la garde d’enfants
9. **les revenus de gains en capital et les dividendes**

Les revenus de gains en capital (profits faits par des particuliers) et les dividendes ( revenus versés à des actionnaires) sont imposés à 50 % et moins. C’est donc dire que plus tu as la possibilité de diversifier tes revenus, d’investir et de faire des profits, moins tu paies d’impôts !

## Privatisation et tarification des services publics – les effets de l’austérité

Désengagement de l’État

1. Afin d’assumer les compressions gouvernementales en matière de financement des commissions scolaires, la Commission scolaire des Affluents a coupé pour l’année 2015-2016 près de 875 000 $ destiné aux écoles. À quoi était destiné cet argent ?
	1. Aux travaux d’entretiens des bâtiments
	2. À l’embauche de personnels de soutien aux élèves
	3. Aux activités parascolaires et sorties éducatives
	4. **Toutes ces réponses**
2. Sachant que l’inflation de 2013 à 2015 était de 4 %, quel a été le pourcentage d’indexation au financement des groupes en Défense collective des droits ?
3. 2%
4. 4%
5. **0%**

Précision : Alors que les droits sont de plus en plus menacés par l’austérité, les groupes en DCD s’appauvrissent à chaque année, et avec eux, leurs travailleuses et leurs travailleurs (gel de salaire, diminution des heures de travail, période de mise à pied économique, etc….)

Privatisation

1. La privatisation possible de la buandrie Lavérendière met dans l’incertitude combien de familles de la région de Lanaudière ?
	1. 1
	2. 5
	3. **50**

Précision : Selon la député de Taillon, Mme Lamarre, dès son arrivé en poste Géatan Barette à stoppé la mise à niveau, la modernisation, de la buandrie publique Lavérendière afin de soumettre le service à un appel d’offre ouvert auquel ont soumissionné des entreprises albertaines. Si une telle privatisation pourrait maintenir un certain nombre d’emploi dans la région, elle pourrait aussi débouché sur des mises à pieds par rupture de contrat, et sur le déplacement des retombées économiques et des pouvoirs de gestion vers la région où se trouvera le nouveau siège social.

[Il est à noter que depuis le début avril 2016 le ministre de la santé a reculé sur la privatisation de la buandrie, en vue de maintenir le service public, affirmant que suite au processus d’appel d’offre le service public restait le plus rentable.]

Tarification

1. Le taux d'inflation pour les trois dernières années, s'élevait à 4%. À combien s'élevait, en pourcentage, l'augmentation des tarifs d'Hydro-Québec pour la même période (2013 à 2015)?
2. 2 %
3. **9.6%**
4. 6.8%

Précision : Alors qu’Hydro-Québec augmentait de 9.6 % les tarifs à la consommation pour les particuliers, en 2014 elle présentait un bilan franchement positif avec une augmentation de ses résultats de 442M $ par rapport à 2013.

1. Selon l’institut de recherche en santé et sécurité du travail, quel pourcentage des coûts des lésions professionnelles est assumé par les victimes d’accidents du travail et de maladies professionnelles ?
	1. 30 %
	2. **60 %**
	3. 75 %

 Précision : Ceci en dépit que la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles ait pour objet la réparation des lésions professionnelles et des conséquences qu’elles entrainent pour les bénéficiaires. Par ailleurs, il faut souligner beaucoup d’argent est injecté dans les différents processus de fusions d’organismes au lieu d’être investi dans l’indemnisation des victimes. Ainsi va la fusion entre la CSST, la Commission de l’Équité Salariale et les Normes du Travail. Cette super-machine désormais appelée la CNESST (Commission des Normes, de l’Équité, de la Santé & de la Sécurité du Travail) qui devient un guichet unique, rendra beaucoup plus difficile l’accès à une vraie justice du travail. Encore une fois, ceux et celles de notre société qui ont le plus besoin de protection, paierons le prix de telles fusions.»

1. À combien s’élève le montant non remboursé par l’État pour l’aide aux éléves en difficulté à la Commission Scolaire des Samares ?
	1. 25 000 $
	2. 50 000 $
	3. **100 000 $**

1. À combien s’élève en moyenne la hausse de taxes scolaires sur le territoire de la Commission scolaire des Affluents ainsi que sur celui de la Commission scolaire des Samares ?
	1. **5 à 6 %**
	2. 1 %
	3. 2 %

Précision : Selon la commission scolaire des Affluents l’augmentation de la taxe scolaire de 5,9% est dû, entre autres à des compressions de 6,25 M $ des suites de l’abolition du retour sur la péréquation que faisait auparavant le gouvernement du Québec aux commissions scolaires. Cette hausse des taxes scolaire est donc justifiée par la volonté de « préserver les services aux éléves » malgré le désinvestissement de l’État québécois.

## Conditions de vie, de travail et endettement

1. Vrai ou faux. Travailler garanti à quelqu’un qu’il ou elle sorte de la pauvreté ?
	1. Vrai
	2. **Faux**
2. Quelle est la conséquence principale pour les ménages qui peinent à boucler leur budget ?
3. L’Obligation de travailler plus
4. **L’endettement**
5. L’évasion fiscale
6. Combien gagne-t-on de l'heure au salaire minimum?
7. 15.25 $
8. **10.55 $**
9. 12.35 $

Précision : En 2013, on comptait près de 6,7 % de travailleurs/euses payéEs au salaire minimum. Parmi ces 6,7%, on trouvait principalement des jeunes, des femmes, des immigrantEs.

1. En 2011, quel était le pourcentage, des ménages dont les revenus d’emploi annuels étaient sous les 20 000 $ ?
	1. **28 %**
	2. 15%
	3. 1 %

Précision : Selon la mesure du panier de consommation, un salaire de 25 000$ est nécessaire pour faire vivre une famille de 3 personnes.

1. En 2012, quel était le pourcentage de travailleurs et travailleuses qui gagnait moins de 25 000 $ dans une année ?
	1. 20 %
	2. 18%
	3. **44 %**

Précision : Un salaire annuel de 25 000 $ et moins pour une personne, équivaut à un emploi à temps plein dont le taux horaire se situe en-dessous 14 $.

1. Quel est en moyenne le revenu disponible par habitant au Québec, après impôts et cotisations, pour payer le logement, l’épicerie, les taxes, médicaments, les frais scolaires et de garde, l’hydro, l’essence, les vêtements, le téléphone et l’Internet, et planifier la retraite et les études des enfants ?
	1. **26 046 $**
	2. 29 046
	3. 35 046 $

Précision : Soit 14 % de moins que la moyenne canadienne, qui se situe à 30 270 $; notons qu’alors que les tarifs et l’inflation augmentent, le revenu disponible des québécoisEs est stagnant depuis 2 ans[[2]](#footnote-2) . (Le revenu disponible représente le montant qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne, une fois les impôts et cotisations déduits des revenus de salaire, des revenus de propriété, de prestations et autres.)

1. POUR ILLUSTRER L’APPAUVRISSEMENT DES FAMILLES :. Pour 2016, combien devra payer une famille dont les parents qui travaillent à temps plein ont des salaires respectifs de 32 000 et 35 000 $ en taxe cachée pour la garde de leurs 2 enfants en CPE, au moment de faire leurs impôts ?
	1. 0 $, ils paient déjà un tarif quotidien
	2. 150 $
	3. **254 $**

Précision : Dommage qu’avec le panier d’épicerie et l’hydro qui augmentent constamment, ce couple n’a pas les moyens de prendre des REER pour bénéficier de crédit d’impôt…

1. Sachant que l’inflation a été de 2013 à 2015 était de 4 %, quel a été le pourcentage d'augmentation à l'aide sociale pour cette période?
2. **2%**
3. 4%
4. 6.3%
5. Sachant que, selon la mesure du panier de consommation le minimum nécessaire pour qu’une personne seule puisse vivre est en moyenne de 15 276 $ par année, quel est le montant de la prestation d'aide sociale que reçoit, par mois, une personne considérée comme apte au travail ?
6. 604 $
7. 950 $
8. **623 $**

Précision : Pour qu’une personne seule puisse vivre au seuil minimal de revenu selon la mesure du panier de consommation, elle doit avoir un revenu mensuel d’environ 1 275 $. Le montant reçu à l’aide sociale par une personne seule, déclarée apte au travail est donc de près de la moitié du minimum nécessaire pour vivre. Bien qu’elle ait le droit de gagner un peu d’argent, elle ne peut dépasser les 200 $. S’ajoute à cela le crédit d’impôt de solidarité qui ne Ainsi, cette personne a le droit à un total de 902 $ par mois pour assurer sa subsistance ce qui reste encore bien en deçà du minimum nécessaire (Un manque à gagner de 370 $).

1. Quel est le montant de la prestation d'aide sociale que reçoit, par mois, une personne considérée à contrainte sévère, c'est-à-dire inapte au travail?
2. 1206 $
3. 1017 $
4. **947 $**
5. Quel est le coût moyen, par mois, pour un 2 ½ à Joliette ?
6. 300 $ par mois
7. 425 $ par mois
8. **459 $ par mois**
9. Et d'un 3 ½ en 2015?
10. 460 $ par mois
11. 400 $ par mois
12. **495 $ par mois**
13. Quel est, par mois, le coût de location approximatif d'une chambre à Joliette et aux alentours?
14. 200 $ (50 $ par semaine)
15. 280 $
16. **345 $ et plus.**
17. Comment font les ménages québécois pour financer l’augmentation du coût de la vie alors que leurs revenus stagnent ?
18. ils et elles impriment de l’argent chez l’imprimeur
19. ils et elles font apparaître de l’argent par la magie
20. **ils diminuent leurs dépenses et s’endettent auprès des institutions financières**
21. D’où proviennent les profits des banques ?
	1. des frais chargés aux usagers, c.à.d. tout le monde ? (5 %)
	2. des frais d’intérêts liés aux cartes de crédit, prêt étudiant, prêt hypothécaire, prêt auto, marge de crédit payés par la majorité de la population ? (56 %)
	3. des mises à pied de travailleurs et travailleuses dans les banques
	4. **Toutes ces réponses**
22. POUR ILLUSTRER LES PROFITS DES BANQUES : L’année dernière, soit en 2015, à combien s’élevait les profits des 6 plus grandes banques canadiennes ?[[3]](#footnote-3)
	1. 10 milliards
	2. **35 milliards**
	3. 25 milliards

Ensemble, la Banque Royale, la CIBC, la Scotia, la Toronto-Dominion, la Banque de Montréal et la Banque Nationale ont engrangé des profits de près de 35 milliards $, soit environ 95 millions $ par jour. Il s’agit d’une progression de 4 % des bénéfices, des profits records pour la 4e année consécutive. Notons que les taux d’endettement record des ménages contribuent directement à ces profits faramineux.

## Solutions fiscales

1. Vrai ou faux. Augmenter le taux d’imposition des grandes entreprises à 15 % permettrait de récupérer près de 1,22 milliards de dollars ?
	1. **Vrai**
	2. Faux

Précision : 111,75 Milliards de dollars dorment dans les coffres des grandes entreprises et ne sont ni imposés, ni réinvestis de manière productive (i.e. modernisation des équipements, création d’emplois). De plus, dans certaines provinces canadiennes et États américains le taux de taxation des grandes entreprises peut aller jusqu’à 38 %. Cette réalité vient déboulonner le mythe selon lequel les entreprises sont trop imposées au Québec et qu’elles risquent de délocaliser leurs activités si on augmente un peu le taux d’imposition.

1. Quelle mesure permettrait de dégager près de 600 M $ ?
	1. **Rétablir la taxe sur le capital des établissements financiers**
	2. Imposer davantage les particuliers
	3. Augmenter les tarifs des services publics

Précision : près de 60 % des profits totaux au Québec sont dégagé par les institutions financières.

1. Une des solutions préconisées par la Coalition Main Rouge est la révision des dépenses fiscales des entreprises. En quoi consistent ces mesures ?
	1. Réduire les crédits d’impôts sur le gain en capital des entreprises
	2. Mieux encadrer le report de paiement des impôts
	3. Revoir les politique de congés fiscaux dont le crédit d’impôt relatifs aux ressources naturelles dont bénéficie l’industrie minière
	4. **Toutes ces réponses**
2. Quelle mesure est la plus efficace pour renflouer les coffres de l’État ?
	1. S’attaquer au travail au noir
	2. **S’attaquer à l’évasion fiscale systématisée et à l’évitement fiscal abusif**

Précision : L’évasion fiscale correspond à l’action délibérer d’ignorer la loi sur l’impôt ou une partie de celle-ci, notamment en ne déclarant pas tous les revenus imposables. Il s’agit d’une fraude, d’un acte criminel commis par les riches ou par des entreprises. Quant à lui, l’évitement fiscal désigne une stratégie abusive de réduction des impôts payés tout en respectant la loi, mais en bafouant son esprit.

1. Quel est la meilleure avenue pour assurer la justice sociale ?
	1. Augmenter les taxes à la consommation
	2. **Augmenter le nombre de paliers d’imposition**
2. Comment aller chercher plus d’argent dans les poches du 1,5 % des contribuables les plus riches ?
	1. En leur demandant des dons de charité
	2. En leur demandant gentiment
	3. **En abolissant le crédit d’impôt sur le gain en capital**

Précision : Réduire le crédit d’impôt sur le gain en capital qui bénéficie principalement au 1,5 % des québécois gagnant 150 000 $ par année et plus permettrait de redistribuer près de 739 M $ à la collectivité.

1. Vrai ou faux. Afin d’atteindre la justice sociale, il faut remplacer l’impôt sur le revenu par des hausses de taxes à la consommation et par la tarification des services.
	1. Vrai
	2. **Faux**

Précision : En fait, c’est tout le contraire ! L’impôt sur le revenu est une taxe progressive qui fait payer chacun à la hauteur de ses moyens afin de s’offrir collectivement des services publics accessibles, idéalement gratuit. En contrepartie, les taxes à la consommation sont des taxes régressives, c’est-à-dire qui ont un impact plus important sur les petits revenus et contribue à appauvrir les plus pauvres.

 Une piste de solution proposée par la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics (Coalition Main Rouge) est de moduler les taxes à la consommation selon le caractère essentiel des produits

* + - Instaurer une taxe sur les services financiers
		- Taxer davantage les produits de luxe et les produits polluants
		- Abolir la taxe sur des produits essentiels (ex : une récente abolition de la taxes sur les serviettes hygiéniques et les tampons)
1. <http://nonauxhausses.org/wp-content/uploads/Document10milliards2015.pdf> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201601/18/01-4941007-revenu-disponible-les-quebecois-au-bas-de-la-liste.php> [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://www.journaldemontreal.com/2015/12/04/banques-canadiennes-pres-de-35-milliards--de-benefices-en-2015> [↑](#footnote-ref-3)